

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

JANVIER 2024 / NUMERO 96



L'EDITORIAL DU MAIRE



Anthony CELERIEN

2024 est arrivée comme prévu (!), avec, je l'espère, l'espoir pour toutes et tous d'une année facile et réussie à tous les égards. Elle commence malheureusement avec son lot de décès douloureux. 2023 nous avait déjà réservé des moments durs et parfois dramatiques. En ce mois de janvier, notre

doyenne Jeannine Charrier s'en est allée, après une vie bien remplie, énergique jusqu'au bout.

Claude Goudal nous a également quitté subitement, initiateur et artisan du festival de violoncelle Adèle Clément, qui a rencontré un fort succès en août dernier. Personnage passionné et passionnant, cet amoureux des arts s'est, dès son arrivée à Puy-Saint-Martin, engagé auprès de l'association PSMi. Son enthousiasme a rapidement embarqué la municipalité pour accompagner l'organisation du festival. À notre tour maintenant d'œuvrer pour emmener ce festival là où il aurait souhaité, en soutenant l'association Adèle Clément récemment créée qui, j'en suis persuadé, saura reprendre le flambeau et faire perdurer ses valeurs. Rendez-vous est donc pris en août prochain pour la deuxième édition que nous souhaitons encore plus belle, en l'honneur de Claude. Venez-y nombreux pour apprécier le jeu des virtuoses, ou découvrir cet instrument emblématique de Puy-Saint-Martin.

Cette année encore, une multitude d'événements viendront rythmer notre village. Rythmer au son des instruments et des

chants avec jazz au village, les guinguettes de l'agglomération, le festival de violoncelle ou bien encore les concerts organisés ici et là. Rythmer des trois coups avec le festival « saveurs théâtrales » co-organisé par la commune et l'AAR du 21 au 24 mars. Rythmer des rendez-vous maintenant traditionnels à Puy-Saint-Martin comme la marche des crêtes, la foire aux fleurs, le marché estival, la vogue, les concours de pétanque et la grande finale, j'en passe et des meilleurs, mais vous aurez compris que le dynamisme de notre village est un cheval de bataille pour la municipalité et les associations. C'est la base de notre bonheur de vie à Puy-Saint-Martin !

L'écrin qui accueille certaines de ces manifestations, notre parc, sera réaménagé et amélioré cette année pour encore mieux vous satisfaire. C'est à mon sens primordial que les espaces publics se voient réappropriés, utilisés et appréciés des habitants. La convivialité ne peut s'exercer que dans des lieux conviviaux. C'est également dans cet objectif que la première tranche de travaux de la traverse du village débutera, pour que cette route qui n'en n'est plus vraiment une, et qui coupe notre village en deux, redevienne possession des riverains, un véritable espace public.

2024 est aussi une année électorale durant laquelle nous devons désigner nos députés européens, le 9 juin prochain. Année toute particulière également car année olympique : notre beau pays sera une fois de plus sur le devant de la scène mondiale. Oublions les oiseaux de mauvais augure et les médisants, ce sera l'occasion rêvée d'être fier de lui, fier d'être français, fier d'accueillir le monde entier autour de nos valeurs universelles.

Pour terminer, recevez mes meilleurs vœux avec une citation décalée de Philippe Geluck: je vous souhaite ce que vous auriez souhaité que l'on vous souhaite, mais en mieux!

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

DANS CE NUMERO

KALEIDOSCOPE	2
LES ELUS VOUS INFORMENT	3
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	8
ENVIRONNEMENT	10
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE	13
DES TALENTS A LA UNE	20
ETAT CIVIL	22
INFOS PRATIQUES.....	23

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien

Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Breheret, Claude Costechareyre, Céline Brachet

Conception : Anne-Marie Cahart

Impression : Veziant (Crest)



Donn'fringues



MunKa'Mas



Anemoia



Ciné goûter à la Médiathèque



Monsieur le Maire



Représentation par l'Ecole de Musique



Vœux du maire

Réunion publique : rendre des comptes !

Par Anthony CELERIEU

Le 1er décembre dernier, l'équipe municipale a organisé la réunion publique annuelle d'information. L'occasion d'échanger sur les sujets rythmant la vie de la commune, d'informer au mieux les Puy-Saint-Martinois, et bien entendu rendre des comptes sur l'action de la municipalité en 2023 et sur les projets à engager pour 2024.

Dans un esprit de clarté, la réunion s'est reposée sur les engagements pris lors de l'élection de 2022, le tout organisé en 5 thèmes :

- **Intercommunalité** : Être présent et actif dans les 8 commissions intercommunales, meilleure façon de promouvoir Puy-Saint-Martin sur le territoire.

- **Aménagement – cadre de vie et environnement** : Avec une rétrospective des chantiers réalisés et projets étudiés en 2023, et ce qui va être engagé en 2024 (réaménagement du parc, début de réaménagement de la traverse du village, etc...).

- **Solidarité – Jeunesse – Vie scolaire – action sociale – santé** : Le bon déroulement du regroupement pédagogique avec Roynac et l'augmentation des effectifs à l'école, les actions auprès de la jeunesse avec le conseil municipal des jeunes, la reprise de la cantine par la municipalité, et bien entendu le soutien à notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), entité non obligatoire pour notre commune, mais issue d'un souhait fort pour la municipalité de pouvoir accompagner au mieux nos concitoyens en difficulté.

- **Vie associative – culture – tourisme** : Le soutien aux associations Puy-Saint-Martinoises, tant logistique que financier, avec une enveloppe de subventions en hausse de 23% depuis 2021. La politique culturelle et la promotion d'événements avec une ligne budgétaire dédiée. L'école de musique municipale qui se développe, la médiathèque véritable lieu de culture et de rencontre pour les Puy-Saint-Martinois.



- **Communication – participation citoyenne** : La programmation de réunions d'information très régulières, les moments de consultation sur les projets en cours (4 réunions en 2023 pour la traverse du village et le projet de réaménagement du parc, et à venir en 2024 pour la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables). La refonte du journal municipal encore plus complet, l'application Panneau Pocket qui permet de garder un lien quotidien.

Les actions d'un conseil municipal ne se cantonnent pas aux engagements de campagne. De nombreuses missions ont été réalisées depuis 2022 avec des travaux et réfections divers, des ressources humaines municipales en constante évolution pour répondre au mieux aux attentes des administrés, l'optimisation des budgets et la recherche continue de financements extérieurs afin d'afficher en 2023 une situation financière saine avec l'objectif d'engager les grands projets qui nous attendent à partir de 2024.

Les logements locatifs du Lotissement du Sud

Par Irène MAURIN

Les membres de la municipalité ont eu la possibilité de visiter un de ces logements avant l'arrivée des locataires, et tous ont trouvé l'agencement de l'intérieur très bien pensé.

Tous les logements locatifs sont actuellement occupés depuis le 8 décembre, date à laquelle ont eu lieu la remise des clés et l'emménagement des familles.

Même s'il y a eu quelques petits problèmes lors de l'emménagement, tous sont satisfaits d'avoir eu la possibilité d'accéder à ces logements.

Reste maintenant l'étape suivante, l'aménagement des places de parking. Ceci devrait se faire au printemps.

En attendant de rencontrer les personnes nouvellement arrivées à Puy-Saint-Martin, bienvenue à toutes et tous !

Festival de théâtre An 1 : « Saveurs théâtrales »

Par Patric CISTERNE

« Le théâtre, c'est comme un feu couvant avec des flambées qui sont chacune des échappées hors de notre quotidien »

Dès le printemps 2024, les 3 coups de « Saveurs théâtrales », premier festival de théâtre, résonneront à Puy-Saint-Martin.

Du 21 au 24 mars, un premier festival de théâtre, impulsé par la mairie, animé par les comédiens de Puy-Saint-Martin et soutenu par l'AAR, a donné naissance à un collectif chargé de son organisation (logo).

Trois thèmes structurent cette première édition :

- Donner à voir le travail des comédiens qui vivent à Puy-Saint-Martin :
 - La Compagnie Mirandolina avec Sébastien Labate et Olivia Nason
 - Improloco animée par Alain Fers
 - La troupe « Si je serais » animée par Patric Cisterne
 - Le théâtre du Fenouillet
- Mettre en valeur le travail de création d'une institution et d'un personnage emblématique du paysage théâtral local. Cette année, le festival accueillera Alain Bauguil, créateur du théâtre du Fenouillet.
- Contribuer au développement de l'écriture théâtrale spécifique par le biais de lectures théâtralisées.



Festival de saveurs théâtrales, mais pas seulement. En effet, il sera proposé lors de ces soirées un entracte gustatif aux saveurs italiennes.

Nous vous donnons rendez-vous et comptons sur votre mobilisation pour donner vie à ce nouvel événement de la vie culturelle de Puy-Saint-Martin.

Une région ... notre région, face à l'histoire de l'Art

Par Patric CISTERNE

Le 2 février à 20h30, conférence de Martial Duvert

Martial Duvert, galeriste et antiquaire depuis 33 ans, a la passion du beau se trouvant dans les objets, la photographie et, plus généralement, dans l'art, ce dont témoigne la « Galerie Duvert » qu'il anime à Crest. Un lieu incontournable pour tous les amateurs d'art. Dans ce bel espace sont exposés des meubles, peintures, sculptures, céramiques... Passion associée : la Drôme ! Plus particulièrement son histoire artistique très particulière dans le siècle dernier, très riche en rebondissements artistiques... De nombreux grands artistes s'y sont installés. Certains ont eu une très forte influence, notamment dans la céramique. C'est de cette histoire artistique spécifique, de l'apport des artistes qui y sont venus (André Lhote, Albert Gleizes, Albert Vanber, Wols, Pablo Picasso pour en citer quelques-uns) ... que Martial Duvert nous parlera le 2 février dans une conférence qui sera donnée dans la Salle des fêtes de Puy-Saint-Martin à partir de 20h30.

N'en doutons pas, nous sortirons de cette conférence plus riche de savoirs sur un aspect peut-être encore méconnu de notre région !



UNE RÉGION...

notre région
face à
l'histoire
de l'art !

Martial Duvert

2 février 2024
20h30

Puy-Saint-Martin
salle des fêtes

Peinture de Vanber & couleurs de Jacques Villon

Un repas et des cadeaux pour Noël

Par Irène MAURIN



Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés de la commune a eu lieu le 16 décembre à la Salle des Fêtes.

Les élus et les membres du CCAS étaient présents et ont mis la « main à la pâte » pour que tout soit prêt le jour J ! Le service a été bien assuré par tous.

Les chasseurs ont encore œuvré aux fourneaux pour nous régaler avec les pâtés et le civet.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est occupé de la décoration des tables et Guy Verga a poussé la chansonnette !

Pour les plus âgés qui n'ont pas pu se déplacer, les jeunes leur avaient prévu un petit cadeau, porté à leur domicile.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !



Le repas de Noël pour les enfants du RPI

Par Irène MAURIN

Cette année, le repas de Noël des enfants du RPI s'est déroulé à Roynac.

Les enfants de l'école de Puy-Saint-Martin ont pris le bus de bon matin, direction Roynac. Une aventure pour certains !

Après les activités du matin à Roynac, un spectacle était offert par les deux municipalités. C'est Olivia et Sébastien de la troupe Mirandolina qui nous ont bien fait rire pendant de longues minutes. Tous les enfants, des plus petits aux plus grands étaient transportés dans le monde magique des lutins de Noël, le temps de cette représentation. Après un repas bien mérité et confectionné avec soins par Emilie et Laure Line, le Père Noël est apparu ! En distribuant les cadeaux sortis de la hotte des Minots de Chevrière, il a pris le temps de dire un petit mot à chaque enfant et les a tous embarqués dans la magie de Noël !

Merci Olivia et Sébastien, merci Père Noël, merci aux membres de la communauté scolaire, aux Minots de Chevrière et à l'Amicale Laïque pour cette journée réussie !



Au revoir Jeannine !

Par Irène MAURIN

Jeannine Charrier, doyenne des Puy-Saint-Martinois, est décédée ce 4 janvier à l'âge de 96 ans. Elle était connue de bon nombre de personnes à Puy-Saint-Martin et aux alentours. Beaucoup d'entre elles sont venues lui rendre un dernier hommage émouvant à l'église du village malgré le froid et en présence de ses filles, ses gendres, ses petits-enfants et arrières petits-enfants. Douce et discrète, elle aimait passer du temps dans sa cuisine pour régaler les membres de sa famille et les amis de passage.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à ses trois filles, Annick, Jacqueline, Ghislaine et à tous les membres de sa famille.



Au revoir Claude !

Par Irène MAURIN

C'est avec stupéfaction et tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Claude GOUDAL.

Après avoir vécu à Paris, Annecy et Lyon, c'est à Puy-Saint-Martin qu'il avait décidé de passer une retraite paisible avec sa compagne. Très vite, il s'investit dans la vie du village en intégrant comme membre actif l'association Puy-Saint-Martin Initiatives. Comme il le disait souvent « l'organisation de manifestations artistiques et culturelles jalonne mon parcours ». Il a souhaité faire profiter notre village de cette belle expérience.

Après beaucoup de travail, de temps de préparation, de discussions, de rencontres, le « Festival Adèle Clément » est né en août 2023 pour sa première édition. Claude a su activer son talent d'organisateur de manifestations artistiques et a fait appel à des artistes mondialement connus. Astrig Siranossian en a été la marraine. Cette manifestation a connu une belle réussite et devait d'ailleurs être reconduite cette année.

Le parc Adèle Clément a alors été le théâtre de deux journées musicales merveilleuses, qui ont marquées un tournant dans la vie culturelle de notre village.



A cette occasion, Claude a aussi façonné une sculpture en forme de violoncelle muet inventé par Adèle Clément. On peut admirer son travail sur le rond-point de la route de Manas.

Un grand merci Claude pour ton investissement dans la vie de notre village, merci pour ta gentillesse, ta sympathie et ta capacité à réunir du monde autour d'un beau et grand projet !

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à sa compagne Marithé, ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille.



Déplacement à Paris du CMJ Par le CMJ et Irène MAURIN

Vu par les jeunes :

« Nous avons fait des visites dans Paris. Les monuments sont beaux et impressionnants. La vie à Paris est « speed ». Il y a des gens bizarres, pas comme nous !

On a vu des gens pauvres, sans domicile. On a donné des repas à des personnes qui vivent dans la rue. Ils étaient contents. Il y a beaucoup de différences entre les quartiers, des pauvres et des riches !

Le lendemain de notre arrivée, nous avons visité l'Assemblée Nationale. C'est LUXUEUX, GRANDIOSE... La députée Mme Pochon est très gentille. Elle nous a bien expliqué ce qui se passe dans une Assemblée Nationale, c'est-à-dire prendre des décisions dans l'intérêt des citoyens et même les petits secrets que personne ne connaît... !

Le Sénat, c'est pareil, c'est très luxueux et encore plus beau que l'Assemblée Nationale. On a tous préféré le Sénat.

Ce qui nous a impressionnés :

- La garde qui attend le passage du président du Sénat
- Le ministre de l'agriculture qui nous a dit bonjour à son passage
- Le bout de séance à laquelle nous avons assisté.



Vu par les adultes :

Et oui, ce déplacement a marqué une parenthèse dans la vie du Conseil Municipal des Jeunes de Puy-Saint-Martin. Accompagnés du maire, de l'adjointe en charge du CMJ, et de 3 parents, les jeunes sont partis à l'assaut de Paris avec pour objectif principal la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Ce projet a débuté par une simple phrase lancée par l'un d'entre eux : « *Et si on allait à Paris !* » Et c'est ainsi qu'ils ont fait la liste des choses à faire, puis ils ont évalué l'argent nécessaire pour réaliser ce projet. On s'est vite rendu compte que le principal obstacle serait le coût élevé et qu'il faudrait sans doute prévoir des actions pour financer ce déplacement.

Aidés des parents, ils ont organisé des ventes de gâteaux qu'ils ont confectionnés, ils ont démarché des entreprises pour récolter des fonds. Et le conseil municipal les a également aidés financièrement.

Et nous voilà partis un matin gris d'octobre.

Le premier jour nous a permis de faire quelques visites de Paris sous la pluie, mais heureux.

Et lendemain, après une nuit en auberge de jeunesse, l'Assemblée Nationale nous a ouvert ses portes !

Ce moment presque irréel pour certains, nous a fait toucher du doigt la France des décisions, la France politique, la France presque intouchable ! Dans un univers « *luxueux* », nous avons eu la chance d'être accueillis par notre députée, Mme Marie Pochon. Elle nous a fourni toutes les explications nécessaires pour la compréhension du fonctionnement de l'Assemblée.

Et puis s'en est suivie la visite du Sénat toujours dans un environnement « *luxueux* ». Les jeunes ont beaucoup apprécié cette visite. Avec le recul, l'ambiance est plus feutrée au Sénat et moins empreinte de politique politicienne. Nous avons eu la chance d'assister à un bout de séance au Sénat et au salut empathique du ministre de l'agriculture !

Le train nous attendait en gare de Lyon après ces 2 jours magiques !

Pendant le trajet retour, certains s'endorment, d'autres se remémorent ces deux jours par un bilan des bons moments passés ensemble ! J'ai même entendu une petite phrase qui pourrait germer : « *Irène, on va où la prochaine fois ?* »





Gestion des déchets : Prévenir pour ne pas sanctionner

Par Claude
COSTECHAREYRE

Chaque semaine, les agents de la commune ramassent **un fourgon plein** de déchets abandonnés sur la commune, voire près des points de dépôts mis à votre disposition.

Ce n'est ni compréhensible, ni acceptable, puisque nous disposons de 5 emplacements, ainsi que d'une déchèterie intercommunale

(<https://www.montelimar-agglo.fr/viequotidienne/dechets/les-decheteries>)



Champs de
Mars



Chemin du silo



Le Sud



Stade Max
Noyer



Place
Chantecaille



C'est **135€**
d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,
l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer
l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500
avec confiscation du véhicule, si vous l'avez
utilisé pour transporter les déchets).

Cette forme d'incivisme mérite être sanctionnée et la réglementation est précise sur le sujet.

En 2023, plusieurs contrevenants ont été verbalisés. La Municipalité a donc décidé de renforcer les sanctions et de demander à la gendarmerie de dresser procès-verbal dès qu'il est possible d'identifier les responsables et ceci au nom du respect que l'on doit à tous ceux qui agissent en citoyens responsables.

« Composter » : une responsabilité collective !

Par Nadine Crouzet, Thierry Bonté et Julien Soulié

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire en France, obligation qui concerne Montélimar Agglomération.

Rassurez-vous, aucune amende ne sera appliquée aux habitant·e·s comme vous avez pu l'entendre ou le lire. Mais c'est une responsabilité collective de participer à ce tri à la source des biodéchets dès maintenant.

Les biodéchets, mais c'est quoi au juste ? Ce sont des déchets organiques issus du jardin (tontes, feuilles et branches broyées) et de la cuisine (épluchures, restes de repas, marc...).

Nos biodéchets du jardin peuvent être apportés à la déchèterie, mais encore mieux, ils peuvent être utilisés en paillage, s'ils sont broyés, pour nourrir nos sols et protéger nos cultures de la sécheresse. (Voir <https://www.youtube.com/watch?v=C713tH5PFIE>)

Notre poubelle ménagère contient 30% de biodéchets, soit environ 89

kg/habitant/an sur Montélimar Agglomération. Il est assez simple de pouvoir les valoriser sur place. Soit par compostage individuel, soit par compostage partagé (voir sur le site de la Mairie

<https://puysaintmartin.fr/fr/rb/2050050/compostage-18>)

Vous n'avez pas de jardin : vous pouvez les composter sur les placettes de compostage partagé de la commune (au Champ de Mars et devant la Maison des Lettres).

Quelques consignes pour composter sur ces placettes collectives.

- Autorisés au compost :
 - Epluchures de tous les fruits et légumes, fruits et

TRIEZ .. COMPOSTEZ ..
VALORISEZ !



légumes abîmés, restes de repas (cuits ou crus), marc de café et filtres, thé et sachet (sans agrafe), coquilles d'œufs écrasées, coques et noyaux, essuie-tout, fleurs fanées ...

- Certaines matières se décomposent plus lentement et en petites quantités : fromages et laitages, viande, poisson, pain, os ...
- Interdits au compost :
 - Plastiques, métaux, verre, déchets dangereux, mégots, cendres de cheminée/poêle
 - Sacs plastiques "biodégradables"

Le principe est simple :

- Vider son seau dans le bac du milieu
- Eventuellement retirer des intrus (capsule bouteilles, vaisselle, opercules, étiquettes...)
- Ajouter l'équivalent d'un demi-seau de broyat/feuilles broyées (situé dans le bac de gauche)
- Etaler et mélanger ses biodéchets et le broyat avec la griffe sur toute la surface du composteur

Le 1^{er} site de compostage partagé à la Maison des Lettres est installé depuis octobre 2017 et le 2^{ème} au Champ de

Mars depuis août 2021. Nous estimons à 21 tonnes de biodéchets détournés à ce jour sur ces 2 sites placés sous la responsabilité de Montélimar Agglomération qui a sollicité une association locale, Compost et Territoire, pour déployer près d'une vingtaine de sites sur le territoire depuis 2021.

Sur notre commune, ils sont gérés par 3 habitant-e-s bénévoles : Nadine Crouzet, Thierry Bonté et Julien Soulié.



Ce n'est pas assez pour assurer les quelques tâches à réaliser de temps en temps (environ 1h/mois/bénévole) : approvisionnement en broyat, retournement du bac d'apport, mise en maturation du compost aux jardins partagés....

Nous sommes donc à la recherche de nouveaux-elles référent-e-s. Faites-vous connaître et n'hésitez pas à contacter Julien Soulié : julien@compost-territoire.org. Bonne année riche en compost !

Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

Par Claude COSTECHAREYRE

En vertu de la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023, les municipalités sont tenues de définir, par le biais d'une délibération du conseil municipal et après une concertation publique, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).

Cette démarche vise à permettre aux citoyens d'exprimer leurs avis et propositions, contribuant ainsi à soutenir les élus de la commune quant à la sélection des ZAE nR,

1 – de quoi s'agit-il ?

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) sont des espaces spécialement dédiés au développement des énergies renouvelables (EnR), préalablement identifiés pour leur fort potentiel énergétique et ayant fait l'objet d'une consultation.

Ces zones englobent toutes les formes d'énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, la géothermie, et peuvent concerner des terrains aussi bien publics que privés. Les projets, qu'ils se trouvent ou non en ZAE nR, seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et leur autorisation dépendra des évaluations en cours.

Pour la commune, l'intérêt des ZAE nR réside dans la possibilité d'identifier et de valoriser les projets conformes aux règles d'urbanisme sur son territoire. A titre

d'exemple, le projet d'implantation éolien sur la commune peut être considéré comme une ZAE nR



Pour les porteurs de projets, la présence en ZAE nR constitue un signal clair : l'emplacement a été coconstruit avec les acteurs locaux, offrant une perspective transparente et collaborative pour le développement énergétique.

2 – Comment procéder :

Lors de la réunion publique du 24 février, 9h00-12h00 à la Salle des fêtes, l'équipe municipale vous présentera une première proposition :

De types d'énergie potentiellement développable sur la commune ;

Une première cartographie des zones envisageables ;

Vous pourrez à cette occasion, nous faire part de vos remarques, commentaires et suggestions.

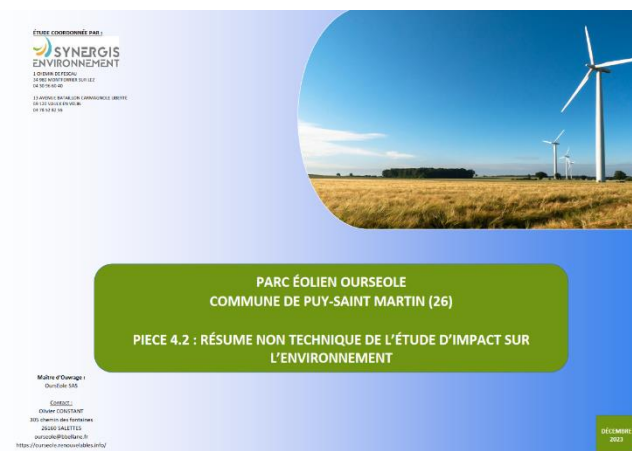
Le Conseil Municipal aura ensuite à délibérer sur les zones identifiées et proposées

Attention : il s'agit d'une démarche de consultation qui n'est pas opposable aux règlements d'urbanisme en vigueur à Montélimar Agglo

Projet éolien Ourséole par Claude COSTECHAREYRE

L'objet de ce document est de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude d'impact relative à la demande d'autorisation environnementale du projet de parc éolien OursEole.

Elle a été réalisée par un ensemble de bureaux d'étude indépendants coordonnés par Synergis Environnement. Il s'agit donc d'une synthèse des éléments développés dans l'étude d'impact qui, tout en restant objective, ne peut s'avérer exhaustive. Pour des informations complètes, notamment en termes de technique/méthodologie, il s'agira de se reporter à la version complète de l'étude d'impact.



Ce document est consultable à la Mairie de Puy Saint Martin, sur le site de la commune et en cliquant sur le lien suivant : <https://webcloud.zaclys.com/index.php/s/gKg8ehtQODxv7Qn>

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des informations sur le projet en cliquant aussi sur ce lien : <https://ourseole.renouvelables.info/demarche/>

Pour une agriculture des gens et du vivant : Rencontre avec Marie POCHON, députée de la Drôme Par Claude COSTECHAREYRE

Plus de 65 personnes étaient présentes, ce 8 décembre et ont répondu à l'invitation de Marie POCHON, pour évoquer l'avenir de notre système agricole et en présence de Bénédicte Pasiecznik et Maud Gard, conseillères régionales écologistes.

Après une mise en contexte de la situation de l'agriculture :

- Des fermes de moins en moins nombreuses et de taille de plus en plus grande qui met en lumière une financiarisation du système au détriment de l'installation de paysan.nes ;
- Des conditions de travail et de vie de plus en plus difficiles ;
- Les impacts du dérèglement climatique ;

Les personnes présentes ont pu faire part de leurs priorités, sur les actions à conduire, parmi lesquelles on peut retenir l'aide à l'installation d'exploitations à taille humaine, la juste rémunération du travail, le statut des femmes d'agriculteurs et une politique nationale et européenne qui n'assistent pas mais qui favorisent l'investissement, la promotion de la production locale et reconnaissent le secteur comme un réel moteur de notre économie.

La députée a pu ensuite présenter le livret de propositions du mouvement écologiste que l'on peut retrouver sur son site. Des échanges cordiaux et nourris qui se sont poursuivis autour d'un verre.



Chapeau bas !

Par Claude COSTECHAREYRE

A travers notre rubrique « Pleins feux sur la vie associative », chacun peut mesurer l'importance et le dynamisme de nos associations et l'engagement de leurs bénévoles. Certaines sont plus fragiles que d'autres et ont besoin de vous. Vous avez un peu de temps, la volonté de vous engager ? Entre culture, sport, loisir, action sociale, vous devriez trouver « chaussure à votre pied » !

Spécial remerciements

- à PSMI pour les travaux d'aménagement des abords du Chastelas, de l'actualisation du Parcours Adèle Clément (en collaboration avec Archives et Patrimoine) et du don fait à la mairie pour l'achat des bâches pour le kiosque.
- à l'AAR pour le don pour les mêmes bâches et pour le financement partiel de l'éclairage de la scène de la Salle des Fêtes. Merci encore d'avoir su mobiliser des bénévoles pour la remise en état des tables de pique-nique.
- à nos amis chasseurs mobilisés sur le repas de Noël des aînés et le nettoyage de nos sentiers et forêts.
- à Libertalia pour sa mobilisation financière et humaine dans la réalisation du futur four collectif.

Merci à vous tous qui êtes là pour accompagner l'équipe municipale au service d'un mieux vivre ensemble.



Une nouvelle porte-drapeau à Puy-Saint-Martin.

Par l'association des Anciens Combattants

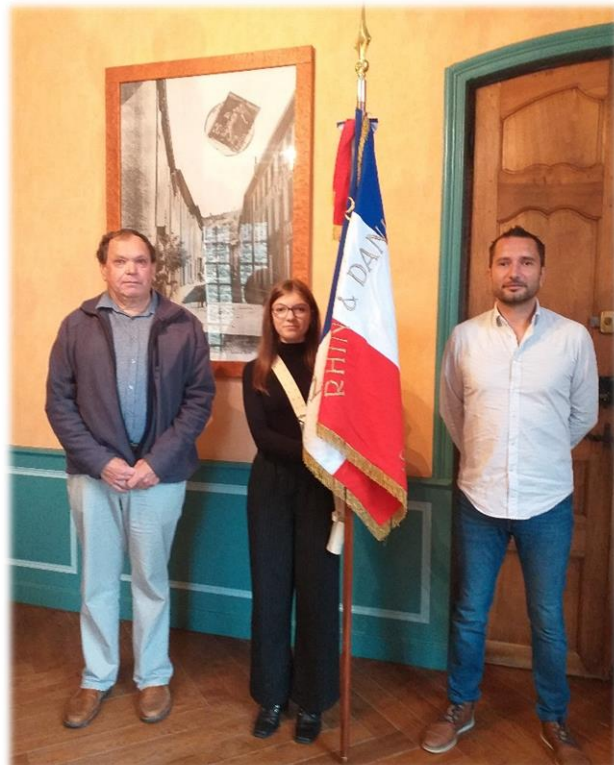
Nous avons le plaisir d'accueillir à Puy-Saint-Martin Marie Berthaud, 14 ans, de Cléon d'Andran, qui nous avait fait part de son désir d'être porte-drapeau.

Une période probatoire de 3 ans est requise pour obtenir le diplôme officiel délivré par le Ministère des Armées et l'insigne. L'âge minimal pour porter le drapeau est de 14 ans. Marie est porte-drapeau de la commune, et non spécifiquement de l'association des anciens combattants.

Marie a participé pour la première fois à la cérémonie du 11 novembre, à Roynac, portant le drapeau de l'association « Rhin et Danube » dont la commune a hérité au décès de notre ancien maire, M. Hubert Rozière.

« Rhin et Danube » est l'association regroupant les membres de la Première Armée Française, qui a participé en collaboration avec l'armée alliée débarquée en Provence, à la libération de la France, depuis Toulon jusqu'à l'Autriche.

Bienvenue à Marie.





PSMi en 2024

Et voici venue l'année 2024 !

Date importante à noter dans vos agendas : celle de la **Foire aux Fleurs et Jardins**, qui se déroulera cette année le 21 avril.

Cette prochaine Foire aux Fleurs qui verra désormais son appellation élargie aux Jardins. Les exposants ont d'ores et déjà été contactés, certains se sont déjà engagés.

La formule reste identique, avec présence de nombreux producteurs et vendeurs de plantes, fleurs, arbres et autres plants potagers.

Cette prochaine édition verra la présence de nouveaux exposants : un grand stand de semences paysannes, un stand d'aménagements extérieurs en bois ainsi que de nombreuses autres surprises.

Les enfants seront toujours les bienvenus, autour du goûter, de la chasse aux bonbons et de diverses activités ludiques.

Et pour celles et ceux que toutes ces activités creuseront, la possibilité sera toujours offerte de se restaurer sur place.

Et n'oubliez pas, rien ne pourra se faire sans les indispensables bénévoles.



Autres dates à noter, celles des prochains rendez-vous avec le **cinéma ambulante** :

- Le mardi 16/01/2024 : « La fiancée du poète » de Yolande Moreau.
- Le mercredi 14/02/2024 : mini-festival à partir de 16h
 - o 16h, goûter
 - o 16h30, « Katak le brave béluga » de Christine Dallaire-Dupont et Nicola Lemay
 - o 20h30 : « Le règne animal » de Thomas Cailley





Été de la Saint Martin

Été de la Saint Martin

Club du 3^{ème} âge pour les habitants de Puy-Saint-Martin, notre association organise deux repas annuels : un début décembre et l'autre en fin de saison (fin juin en général), qui réunissent tous les membres du club et autres personnes qui le désirent. Elle propose aussi des sorties, gouters et jeux. Les anniversaires des membres sont fêtés tous les trois mois.

La cotisation annuelle est fixée à 18 €.

Bienvenue à tous ceux qui voudraient nous rejoindre.

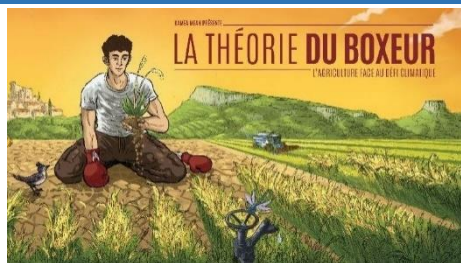
Huguette ROSTAING : Présidente – tél : 04 75 90 13 53

Alexandre COSTANTINI : Trésorier – tél : 06 66 84 85 94

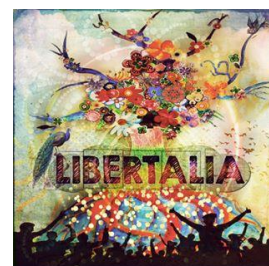
Jacky PERIGOT : Secrétaire – 06 86 74 58 87



La théorie du boxeur par Nathanaël COSTE



A l'initiative de l'association LIBERTALIA, 65 personnes étaient présentes pour la projection de ce documentaire, qui, à travers un ensemble de témoignages traite des situations qui confrontent des systèmes de productions végétales ou animales aux variations climatiques. « Vagues de chaleur, sécheresses, [floraisons précoces] avec gels tardifs, le climat se dérègle et notre agriculture doit bifurquer...oui, mais où ? Nathanaël Coste enquête dans la vallée de la Drôme pour comprendre



comment les agriculteur.trice.s s'adaptent, tout en questionnant la résilience alimentaire de nos territoires »¹. Le débat, animé par Tao, de l'association KAMEA MEA met en lumière interrogations, constats sur les dimensions multiples qui s'entrecroisent aujourd'hui dans l'agriculture :

- Le sol comme substrat essentiel et indispensable pour mettre en place cultures (choix des espèces végétales) et élevage (quelles races animales), comme les moyens techniques et humains pour travailler ces sols ;
- Le rôle clef des arbres, les meilleures techniques pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, recharger les nappes phréatiques et éviter les ruissellements ;
- Quel avenir pour « une agriculture de demain » ? Comment les responsables politiques accompagnent-ils agriculteur.trices, les porteurs de projets en recherches de terre pour s'installer ;
- Des choix auxquels nous sommes confrontés : des femmes et hommes qui savent encore mettre les pieds et les mains dans la terre pour en faire émerger des solutions et s'adapter, ou bien des ordinateurs, des satellites et des drones derrière une intelligence artificielle pour nourrir des investisseurs financiers qui pensent et résonnent profits ?

Des femmes et hommes qui savent encore mettre les pieds et les mains dans la terre pour en faire émerger des solutions et s'adapter, ou bien des ordinateurs, des satellites et des drones derrière une intelligence artificielle pour nourrir des investisseurs financiers qui pensent et résonnent profits ?

Autant de questions, de témoignages et d'échanges de points de vue pour mieux vivre ensemble et se sentir concerné, qui ont alimenté le débat. Merci à tous les participants, à Valéry Martineau et Vincent Delmas, tous deux maraichers pour leur contribution.

Chaleureusement, l'équipe de Libertalia.



¹ Extrait présentation du documentaire sur le site

Nouvelles de la médiathèque et de l'association Puy Média



Depuis la rentrée scolaire, nous avons accueilli le 21 octobre, un spectacle pour les enfants "Dans ma valise, il y a ...". Spectacle de 2h avec 10 enfants et 7 parents, qui ont beaucoup aimé la comédienne.

Le 5 décembre, la comédie itinérante de Valence nous a régales avec le spectacle "Et la marmotte ... ?" joué par une jeune comédienne Hortense Belhôte. Eclats de rire et émotions pour les 61 spectateurs présents. Un pot a permis la rencontre des spectateurs et de la comédienne.

Le succès de nos ciné-goûters ne se dément pas :

- 17 octobre, 12 enfants du périscolaire
- 24 octobre, 22 enfants et leurs parents, difficile de tous les installer devant l'écran !
- 19 décembre, 14 enfants du périscolaire
- 4 janvier, 12 enfants enthousiastes et insatiables, et 8 parents

Ateliers de Noël, 18 enfants, en 4 séances, ont réalisés un objet de Noël (voir la photo), avec l'aide de 4 bénévoles et de leurs parents.

N'oubliez pas :

- Les jeux de société : Julien, Anne, Cécile vous accueillent chaque 1^{er} samedi du mois à 20h
- Les jeux de cartes : Gilbert vous accueille chaque 3^{ème} mardi du mois à 20h, actuellement tarot et coinche.

La bibliothèque numérique compte aujourd'hui 55 adhérents. L'inscription est facile et gratuite (si vous êtes adhérent), voyez Patricia à la médiathèque

La nuit de la lecture, 19 janvier, aura déjà eu lieu lors de la parution de ce bulletin.

De nouveaux livres, documents, BD, ouvrages pour enfants arrivent régulièrement à la médiathèque. N'hésitez pas à venir les découvrir, l'équipe de la médiathèque vous accueillera avec plaisir.



Association Rando Chevrière - Rando des Crêtes 2024

Après 3 années sans « Marche des Crêtes » (2020-2021-2022) pour cause de Covid, et après le succès de la « Rando des 15 » en 2023 organisée sur les communes de Puy-Saint-Martin et Roynac, l'association Rando Chevrière de Puy-Saint-Martin a pris la décision de réorganiser la Randonnée des Crêtes en 2024.

Cette manifestation aura lieu le **Dimanche 7 Avril 2024** avec un départ depuis la Salle des Fêtes de Puy-Saint-Martin (à côté de la mairie). Les inscriptions se feront sur place à partir de 8h. 3 circuits pédestres seront proposés sur la base des circuits PR existants. Voir site www.montelimar-tourisme.com. Des ravitaillements seront proposés le long des parcours et à l'arrivée. Les circuits se feront en marche à allure et horaires libres.



Soirée irlandaise à Puy-Saint-Martin proposée par l'association « Un air de musique »

Irish **B**and of the **B**ridge



Ils sont sept sur scène et jouent de la musique celte. L'association *Un air de musique* vous convie à un concert de musique irlandaise **le vendredi 9 février à 20h à la salle des Fêtes de Puy-Saint-Martin** avec l'ensemble *Irish Band of the Bridge*. Nous vous invitons à partager l'atmosphère d'un pub irlandais dans une ambiance joyeuse et conviviale. Cerise sur le gâteau : la seconde partie de soirée sera assurée par **Romain Vergnon et Isabelle Sion**, dans un registre plus pop-rock. L'occasion de nous retrouver pour partager bonne humeur et plaisir d'être ensemble autour d'un verre, comme au cabaret, en esquissant quelques pas de danse débridés. Prix d'entrée à partir de 6 euros.



Jazz au Village 2024

Depuis de nombreuses années, Crest Jazz organise Jazz au Village à Puy-Saint-Martin en partenariat avec l'Association d'Animation Rurale (AAR) et la mairie.

Cette année, c'est **JULIA RICHARD TRIO** qui sera accueillie !

Ce groupe a reçu le 1^{er} prix du jury et le prix du public en

2023 au concours de Crest Jazz. Julia Richard, chanteuse contrebassiste autrice compositrice, est accompagnée de Philippe Dallemagne (batterie) et Nathan Mollet (piano).

« Comment quelque chose d'aussi immense peut sortir d'un si petit être ? Cette question rhétorique, Julia se l'est vue poser un bon nombre de fois.

En effet, l'influence de grandes voix (Whitney Houston, Barbara Streisand, Ella Fitzgerald) et le contraste de taille entre elle et sa contrebasse ne passent pas inaperçue. C'est au détour de la pop et du jazz qu'elle s'est construit une identité de plus en plus forte et affirmée.

Samedi 6 juillet à 21 heures dans le Parc Adèle Clément de Puy-Saint-Martin.

Buvette et collation avant et après le concert !
 Entrée 12 €, gratuit pour les moins de 15 ans
 Billetterie : 09 51 20 57 02

Entrée : 12 €
 Gratuit pour les - de 15 ans

JAZZ AU VILLAGE
 Parc de Puy-Saint-Martin

JULIA RICHARD TRIO

Samedi 6 juillet à 21 heures

Buvette & collation

Billetterie : 09 51 20 57 02

Impression: Detsche - 12 place des Ormeaux Plaines



Festival Adèle Clément : une nouvelle association pour sa 2^{ème} édition

La deuxième édition du Festival Adèle Clément aura lieu les 9 et 10 août 2024, avec comme thème : « Du baroque aux étoiles »

Si la première manifestation a été portée par PSMI, il a été convenu de créer une structure dédiée uniquement à l'événement. L'association Adèle Clément est née le 16 octobre 2023. « Notre association, explique Claude Goudal, le président, a une seule vocation : la valorisation culturelle et patrimoniale de la vie et de

l'œuvre d'Adèle Clément, violoncelliste de renommée internationale, laquelle a noué de nombreuses attaches avec notre village. Cette année encore, le festival bénéficiera du marrainage d'Astrig Siranossian, qualifiée par *Le Monde* de « petite étoile » du violoncelle. Au programme : master classes, ateliers, récitals et bien d'autres surprises encore. « En réunissant des violoncellistes de renom et des passionnés du monde entier, confie Claude Goudal, nous souhaitons créer une expérience immersive qui célèbre le riche héritage et l'avenir du violoncelle ».

Pour autant, rien ne sera possible sans l'engagement de toute la population puy-saint-martinoise. Venez nous rejoindre en flashant le QR Code ci-contre.

Dernière minute : Malgré le départ de Claude le 16 janvier, nous sommes déterminés à continuer à célébrer l'œuvre et la vie d'Adèle Clément à travers cette deuxième édition telle qu'il l'avait imaginée



QR CODE - FLASHÉZ MOI

Vivent les mousses !

Par l'association Cheminant par les crêtes

Au profond des bois, sur les crêtes, le long des chemins balisés ou dans le village, les pluies d'automne ont réveillé les mousses. Elles sont partout, dans toutes les nuances de vert. Dans les bois, elles s'étalent pour offrir à nos pieds le moelleux d'un tapis épais. Sur les crêtes, elles s'insinuent dans les pelouses et les rendent plus douces ; en coussins, elles offrent des sièges aux promeneurs. Elles habillent les pierres de manteaux somptueux ; associées aux lichens, elles égayent l'écorce sombre des chênes. Dans le village, on peut les voir border l'asphalte noir de galons vert empire.

Elles sont partout sur la terre. Elles n'ont ni racines, ni tiges, ni fleurs.

Descendent-elles des algues vertes qui, sorties de l'océan primitif, se sont hasardées sur la roche nue, la transformant en terre fertile ?

Cet été, on ne les voyait pas. En l'absence d'eau, la mousse se dessèche et entre en sommeil, sommeil qui peut durer 100 ans, au bout duquel l'humidité revenue viendra la réveiller.

Conte de fées, non ! Pouvoir de réviviscence.

Devant tant de merveilles, souhaitez-vous une pelouse de mousse comme au Japon ? Pas difficile : il suffit de ramasser de la mousse, un robot de cuisine vous donnera de minuscules boutures qui, répandues sur le sol, attendront des conditions favorables pour se fixer et croître. *

Rêvons : l'environnement au-dessus du ravin des ours qui va être coupé, broyé, excavé, artificialisé, aura-t-il le pouvoir de reviviscence ? Et les chauves-souris, les rapaces, les oiseaux migrateurs ou sédentaires qui fréquentent cette zone seront déchiquetés par les pales des éoliennes ?



*Plus de renseignements sur le site : <https://jardinierparesseux.com/2016/07/07/une-pelouse-de-mousse/>

Note de l'équipe de rédaction :

Dans le souci de respecter la liberté d'expression, nous diffusons cet article dans son intégralité. Nous tenons cependant à préciser que le point de vue exprimé ne reflète pas les résultats des études d'impact (voir article Ourséole, page 12) qui ont été réalisées et qui font part d'un impact modéré du projet sur la faune et la flore.

Chrystelle LAMANDE : profession « Embobineuse engagée »

Par Claude Costechareyre



Rassurez-vous, elle n'a d'embobineuse que l'intitulé de sa carte de visite, comme un clin d'œil aux bobines multicolores qui s'étalent dans son atelier, à côté des tissus chamarrés et des machines à coudre.

Elle a eu plusieurs vies : d'abord animatrice, puis directrice d'un centre social, laveuse de vitre pendant 11 ans, et c'est une fois les enfants élevés, qu'elle a décidé d'exercer ce métier qui visiblement la ravit au quotidien. Chrystelle Lamande est couturière, bien plus que couturière. Amoureuse de la couleur et de la matière, elle conçoit des vêtements selon son goût et son inspiration.

« Ce qui m'éclate le plus dans la couture, c'est l'association des matières et des couleurs. Le textile, c'est comme la terre, comme le bois, c'est une matière vivante qu'on ne travaille pas de la même manière et qui ne s'exprime pas de la même façon selon qu'il s'agit de lin, de coton, de tissus africains ou autre. Chacun aura son rendu, son style propre et donnera un vêtement qui prendra une forme particulière, tombera d'une certaine manière en fonction de la personne qui le portera ».

Vous pourrez trouver ses produits à « L'Atelier des Créatrices à Montélimar » et la boutique « Haz'Arts » de Crest.



C'est parce qu'elle avait du mal à trouver un style qui lui convienne (trop tristes, pas assez colorés) qu'elle a décidé de créer, pour elle d'abord, sa propre ligne de vêtements et ensuite, commercialiser des petites séries dans lesquelles pourtant chaque modèle est unique dans le choix du tissu, des coloris, de leurs agencements, au gré de son inspiration et de ses envies. « Dis-moi comment tu t'habilles et je te dirais qui tu es ». Une tenue dit beaucoup de qui la porte et Chrystelle prend un soin particulier à ce que la personne aime le vêtement choisi, se sente bien avec, qu'il lui ressemble !

« Je ne fais pas dans le "classe", le "sobre", mais plutôt dans "la fantaisie", "le coloré" et je m'adresse à une clientèle que je qualifierai de plutôt populaire, celle que j'ai aimé côtoyer sur les marchés, multigénérationnelle, bigarrée, qui s'inscrit dans la démarche de retrouver des choses plus éthiques, plus authentiques, en lien avec des valeurs d'une société moins mercantile, moins consumériste, plus respectueuse de la nature et de l'humain. On ne choisit pas le style de vêtements que je propose par hasard, comme on ne vient pas dans les boutiques où j'expose par hasard ».

Ses vêtements ressemblent à nos paysages ruraux qui au gré des saisons marient les couleurs, les matières et les formes. Indépendante, libre de son temps, engagée dans ces collectifs d'artisans, loin du commerce de masse, du profit à tout prix, Chrystelle semble avoir trouvé le juste équilibre et le mode de vie qui lui convient ; créer de ses mains, à échelle humaine. C'est là tout son art.

Est-ce qu'on reverra cela à Puy-Saint-Martin ?

Un clin d'œil hivernal où les Puy-Saint-Martinois ont su transformer les conditions météorologiques de cet hiver 2011 en un moment festif et sportif.

Et hop !

Xavier DUGARREAU



d'octobre 2023 à janvier 2024



2 naissances dont :

HEYER Heiana née le 21/11/2023 à Montélimar

LYVER Sinaël né le 20/10/2023 à Montélimar



1 mariage

Eric MARCHOIS et Marylin DUBOSC le 20 janvier 2024



10 décès :

DENIME Evelyne le 07 octobre 2023

MAILLAN Bernard le 12 octobre 2023

ATGER Simone le 27 octobre 2023

NOYER Thiméo le 04 novembre 2023

MARREL Jérémy le 10 novembre 2023

DE FALCO Mario le 13 novembre 2023

GAUTIER Elise le 11 décembre 2023

CASTELLS Bruno le 22 décembre 2023

CHARRIER Jeannine le 04 janvier 2024

GOUDAL Claude le 16 janvier 2024

NB : seuls figurent les noms des personnes ne s'étant pas opposés à une publication dans la presse.

Mairie de Puy-Saint-Martin	1 place de la Mairie Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 / accueil@puysaintmartin.fr 07 87 15 16 13 (pour urgences hors heures d'ouverture de la mairie) Site internet de la commune : https://puysaintmartin.fr/fr/ .
Agence postale communale	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72 Levée du courrier : Lundi au vendredi : 12h00 Samedi : 11h30
Médiathèque Municipale	Maison des Lettres Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00* Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00 Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires	Tél. 04 75 90 28 08 / bibliopuy@gmail.com
Ecole	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
CCAS permanence	Sur rendez-vous à la mairie	04 75 90 16 70 / irene.maurin@puysaintmartin.fr
Amicale laïque Puy-Saint-Martin	8, Rue du 11 Novembre 1918	Tél. 06 72 00 58 95 ou 04 75 90 28 84 amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr
Périscolaire	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin. 12h10-13h40 et 16h10-18h20	Tél. 06 82 94 11 93 andrea.borel@montelimar-agglo.fr
Assistant(e) social(e)	33 avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
Conciliateur de Justice	Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur RV (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr
Cabinet d'infirmiers	7 rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
Ostéopathe	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
Kinésithérapeute	Grégoire Cottin 100 Chemin de St Jean	Tél. 04 75 01 73 38
Psychologue	Anne Chimchirian 6, Grande Rue	Tél. 06 20 12 63 39 / anne.chimchirian@gmail.com
Hypnothérapeute	Cécile Bayard 11 rue des Rédis	Tél. 06 74 34 54 75
Pharmacie Centrale de la Valdaine	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/
Brigade de Gendarmerie	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine	1940 av de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion	Tél. 04 75 91 89 82



2024

Date	Heure	Titre	Organisateur	Lieu
Vendredi 02 février	20h30	Conférence Martial Duvert	Commune	Salle des fêtes
Vendredi 09 février	20h30	Soirée irlandaise - Concert	Air de musique	Salle des fêtes
Dimanche 11 février	14h00	Loto de la Saint Martin	Eté de la Saint Martin	Salle des fêtes
Mercredi 14 février	16h30	Cinéma enfants	Puy Media	Salle des fêtes
Mercredi 14 février	20h30	Cinéma adulte	Puy Media	Salle des fêtes
Jeudi 15 février	18h30	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
Samedi 24 février	9h00-12h00	Matinée Portes Ouvertes Zone d'Accélération des Energies renouvelables	Commune	Salle des Fêtes
Dimanche 03 mars	10h00-21h30	Marche des Crêtes	Rando Chevière	
Dimanche 17 mars	14h00	Loto par les Minots de Chevière	Les Minots de Chevières	Salle des fêtes
Dimanche 17 mars	Journée	13 ^{ème} course de vélo Corima Drome provençale		Village
Mardi 19 mars	20h30	Cinéma au village	Puy Media	Salle des fêtes
Du jeudi 21 mars au dimanche 24 mars 2024	4 jours	Festival de Théâtre « Saveur Théâtrale »	AAR & Commune	Salle des fêtes
Jeudi 28 mars	20h30	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
Dimanche 07 avril		Rando des Crêtes	Rando Chevières	Départ Salle des fêtes
Jeudi 18 avril	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des fêtes
Dimanche 21 avril	Journée	Foire aux fleurs	PSMI	Parc Adèle Clément